

... AVEC LES EXPERIMENTATEURS DE FRANCE.

STAGE NATIONAL DE RECHERCHE EN HISTOIRE (1)

(6° et en 5°)

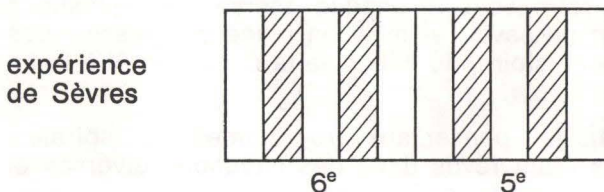
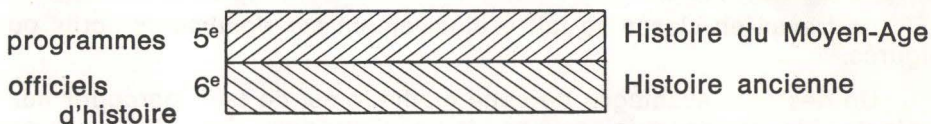
INTRODUCTION AUX TRAVAUX

INTRODUCTION : HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Début 1968-69, Mme Morhange, Mlle Goguel et Mme Ninon décidaient de demander une autorisation de recherche pour un enseignement diachronique de l'histoire en 6° et en 5°. Cette expérience fut alors autorisée par la Direction de la Pédagogie et l'Inspection Générale et inscrite dans le cadre des recherches coordonnées par la Section des Sciences Humaines et Economiques du Département de la Recherche Pédagogique de l'I.P.N. Elle devint donc officielle au Lycée Pilote de Sèvres à la rentrée 1969-70 (3 classes de 6° et 3 professeurs). Cette recherche est codée pour 1971-72 : 71-69-6.3.3. et 69-6.2.3.

Mme Morhange exposera elle-même les raisons qui ont conduit son petit groupe à entreprendre cette recherche.

Rappelons brièvement le schéma expérimental qui fut proposé par nos collègues. Le programme officiel *synchronique* est remplacé par un *schéma diachronique* en 6° et en 5° et nos collègues posent la question : « Convient-il mieux au développement génétique d'élèves de 11 à 13 ans ? »

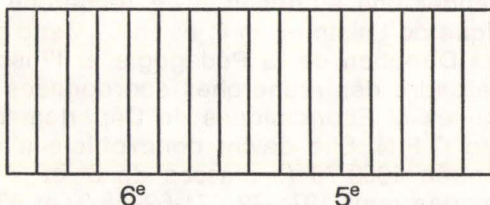


L'histoire sera enseignée par thèmes diachroniques *des origines à nos jours*.

(1) Cet article, publié avec l'aimable autorisation de Madame L. Marbeau et des auteurs, est extrait du *Bulletin de Liaison*, n° 20, Institut National de Recherches Pédagogiques, Service des Etudes et Recherches Pédagogiques, Section des Sciences humaines et économiques. Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont accordé cette liberté. (N.D.L.R.)

Les hypothèses sont les suivantes : l'intérêt de cette démarche est de permettre une *meilleure structuration du temps historique* dans l'esprit d'élèves de 11 à 13-14 ans et de leur faire comprendre plus facilement les notions d'*évolution*, de progrès ou régression. Les deux thèmes choisis pour la 6^e sont *concrets* et répondent à l'intérêt de jeunes enfants : les trois professeurs de Sèvres proposent de traiter *l'agriculture* et les paysans puis *les transports et le commerce*. A la multiplicité des thèmes retenus dans l'expérience belge d'histoire diachronique dans les deux premières années du 1^{er} cycle, les collègues de Sèvres ont décidé de substituer *quelques thèmes plus larges* n'isolant pas du reste

schéma de
l'expérience
belge



des phénomènes historiques un aspect limité de l'activité des hommes dans le passé. En étudiant l'histoire de l'agriculture dans l'Antiquité, la religion égyptienne est introduite, les cultes agraires et les dieux grecs et romains également. La société est toujours présente : paysans mais aussi propriétaires et autres classes sociales. Les exemples pourraient être multipliés. Il s'agit de thèmes larges et les explications données ne sont pas simplistes.

Le travail en classe se fait exclusivement *sur documents* écrits ou figurés.

Un des gros avantages de cette méthode est de faire parcourir aux enfants l'histoire *des origines à nos jours*, d'introduire donc dès la classe de 6^e l'histoire contemporaine et l'actualité à la fin de chaque thème. *Par ailleurs*, les élèves retrouvent à chaque thème des questions connues. Il y a *intégration* du savoir et mise en place progressive des grandes périodes de toute l'histoire, du début de la classe de 6^e à la fin de la classe de 5^e.

A posteriori, cela nous fait penser aux programmes « en spirale » de BRUNER, les concepts étant revus dans des situations diverses et à différents niveaux.

Dès février 1970, Mme Morhange nous adressait un article ainsi que références et textes utilisés au cours du 1^{er} semestre de 6^e au Lycée de Sèvres (thème : l'agriculture). Ces documents ont été publiés dans le *Bulletin de liaison du 1^{er} cycle*, n° 6, pages 20 à 42.

Dans les C.E.S. expérimentaux, nous avons mis en place dès 1969-70 un schéma expérimental pour l'étude des faits géographiques et

l'initiation économique, sociale et politique en 6° et en 5° : *étude des milieux géographiques*. Les programmes officiels d'histoire étaient alors maintenus pour les élèves des 6° et 5° de type I, les classes de « soutien » et de transition n'ayant pas à leur emploi du temps d'études d'histoire.

Cette lacune a été comblée lorsque les enseignants-chercheurs des C.E.S. expérimentaux ont décidé de tenter un enseignement expérimental de l'histoire en 6° et en 5°.

Il s'agissait — comme pour la géographie — de trouver un *cadre contenu commun à tous les élèves* de tous les élèves A, B, C et D (référence : le français) des C.E.S. divisés en groupes de niveau-matière et d'utiliser des *méthodes pédagogiques véritablement actives*. Nous avons fait l'hypothèse que tous les enfants peuvent s'intéresser à l'histoire et l'étudier.

Les collègues des C.E.S. ont décidé d'entreprendre une expérience tout à fait comparable à celle des trois professeurs du Lycée Pilote de Sèvres. Nous avons donc demandé l'autorisation à la Direction de la Pédagogie et à l'Inspection Générale d'histoire et géographie début 1970 et l'avons obtenue. *L'expérience d'histoire devenait donc officielle dans les C.E.S. expérimentaux à partir de la rentrée 1970-71 en 6° et de 1971-72 en 5°* (code : 70-70-6.3.6, l'année prochaine 71-70-6.3.6).

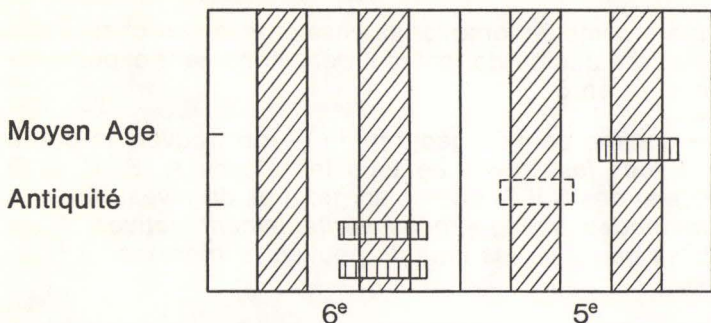
Lors du Stage National de Recherche d'avril 1970, les collègues stagiaires ont décidé à l'unanimité de traiter en 6° les deux thèmes déjà expérimentés à Sèvres en 1969-70 :

- l'agriculture et les paysans
- les transports et le commerce

Lors des discussions en travaux de groupes au stage d'avril 1970, il avait été suggéré que d'autres thèmes pourraient être entrepris, à la condition impérative que l'équipe concernée eût la possibilité de rassembler elle-même toute la documentation nécessaire. Lors de la *séance plénière*, et au moment de l'adoption des décisions collégiales (à mon étonnement, du reste) cette idée a été écartée *uniquement* et tous les délégués se sont engagés à ce que les deux thèmes utilisés en 6° au Lycée Pilote de Sèvres le soient dans tous les établissements entreprenant cette expérience. Ainsi se trouvait réglé le problème du *choix* des thèmes diachroniques à utiliser en 6°. Cette décision manifestait la grande maturité du groupe de recherche : ces deux thèmes avaient été soigneusement choisis ; il convenait pour une pré-expérience d'utiliser toute la documentation rassemblée et *d'évaluer en commun* les résultats obtenus.

Sur ma suggestion, les professeurs des C.E.S. ont cependant adopté un schéma pédagogique légèrement différent de celui qui avait été

proposé par nos collègues de Sèvres. *Quelques tableaux synchroniques ont été introduits* pour la période de l'Antiquité en 6^e et le seront pour celle du Moyen Age en 5^e. Ceci donne le schéma théorique adopté par ces professeurs de C.E.S. :



en 6^e le *premier thème* (l'agriculture et les paysans) est étudié sans rupture, des origines à nos jours, pour ne pas briser la continuité. Le *deuxième thème* (transports et commerce) permet par ailleurs d'introduire plus logiquement *les deux tableaux synchroniques* qui s'imposent sur l'Antiquité, choisis pour leur importance : Athènes au V^e siècle avant J.-C. et l'Empire Romain au II^e siècle (3 heures chacun).

Une des principales critiques faites à l'enseignement thématique de l'histoire tombe ainsi : les « temps forts » de l'Antiquité en 6^e et du Moyen Age en 5^e seront saisis de façon synchronique. (Les programmes officiels ne permettent pas d'étudier plus en détail ces deux grands moments de l'Antiquité.)

Un *séminaire d'histoire* a eu lieu en *juin 1970* : il a permis de préciser nos hypothèses et de proposer à *titre indicatif* une répartition horaire de l'enseignement expérimental de l'histoire en 6^e pour 1970-71. Tout ceci a été publié dans le *Bulletin de liaison du 1^{er} cycle n° 12*, paru en juin 1970 (pages 18 à 45).

L'équipe des professeurs du Lycée Pilote de Sèvres est demeurée notre équipe « de pointe ». Madame Morhange, Mlle Goguel et Mme Ninon n'ont cessé de nous envoyer les textes et les références aux divers documents utilisés ainsi que les questionnaires préparés pour des évaluations dans leurs classes. Dans le *n° 13 du Bulletin du 1^{er} cycle* (pages 2 à 37), nous étions en mesure de publier les références et documents concernant le second thème étudié en 6^e : « *les transports et le commerce* ». Prêt à la fin de juillet 1970, ce bulletin est arrivé dans tous les établissements expérimentaux au cours de la première semaine de la rentrée, en septembre 1970. Les enseignants-chercheurs des C.E.S. expérimentaux ont donc pu commencer leur expérience de 1970-71 avec des documents immédiatement utilisables, des bibliographies et

des indications critiques : ils ont eu la sagesse d'opter pour une recherche concertée et pour une utilisation — dans un premier temps au moins — des documents et des conseils de nos collègues déjà engagés dans l'expérience depuis une année scolaire.

Nous avons reçu cette année réflexions et documents de Madame Morhange : le *Bulletin de liaison n° 17* contient des textes complémentaires relatifs au thème de 6° « l'agriculture » et les textes et références de documents utilisés au Lycée Pilote de Sèvres pour le thème « les croyances » qui a été étudié en 5°, au cours du 1^{er} semestre, à titre de pré-expérience : *Bulletin n° 17*, pages 7 à 19.

Si les enseignants-chercheurs des C.E.S. désirent expérimenter en 5° *ce même thème* au cours de la 1^{re} partie de l'année scolaire de 1971-72, ils auront une solide base de départ pour le travail sur documents avec leurs élèves. Ils auront aussi à se déterminer pour le choix, ou non, du *second thème diachronique* qui est en cours de pré-expérimentation par Madame Morhange et ses collègues : l'éducation de l'enfant à l'école et dans sa famille.

Ils devront par ailleurs se déterminer sur le choix de *quelques tableaux synchroniques*. Nos collègues de Sèvres n'en ont prévu qu'un seul : *le monde à la fin du XV^e siècle*. Il apparaît inévitable pour tous : le schéma expérimental de 4° proposé par les professeurs de Sèvres et agréé par l'Inspection Générale est un retour à l'histoire synchronique à partir de la Renaissance. D'autre part, nos élèves, s'ils quittent un établissement expérimental à la fin de leur 5°, doivent pouvoir s'intégrer à une classe de 4° où sont appliqués les programmes officiels : la Renaissance et les temps modernes.

Si le tableau synchronique de la fin de la classe de 5° apparaît impératif, il n'en demeure pas moins qu'il serait souhaitable de présenter *une ou deux coupes synchroniques au Moyen Age*. Plusieurs collègues sont très attachés à l'introduction de ces tableaux synchroniques et je les considère comme nécessaires dans la perspective de la structuration de l'Antiquité (en 6°) et du Moyen Age (en 5°) avant l'entrée en classe de 4°. Je préfère ne faire aucune suggestion pour laisser libres les collègues des C.E.S. dans leur réflexion et leur concertation de ce stage national. Il conviendrait cependant qu'une décision collégiale soit prise à ce sujet avant la fin du stage.

Notre recherche en histoire a un an à peine : il s'agit en 1970-71 d'une pré-expérience en 6°. Elle va entrer en 1971-72 dans la seconde phase : expérience en 6°, en pré-expérience en 5°.

Rappelons enfin que *les nouveaux programmes d'histoire* et les *instructions qui les accompagnent* donnent à notre recherche une *double légalité* : il convient désormais de traiter l'histoire des origines à nos jours au cours du 1^{er} cycle ; les professeurs sont autorisés à pratiquer des recherches pédagogiques s'écartant des programmes officiels, à la

condition d'accepter le contrôle de l'inspection intéressée par tout progrès de notre discipline. Je pense que vous vous soumettrez bien volontiers à cette décision.

Notons pour terminer cette introduction que de très nombreux collègues cherchent dans toute la France à rénover leur enseignement de l'histoire. Les recherches isolées, partielles ou même concertées ainsi que les articles se multiplient. Non seulement *les Cahiers Pédagogiques* en donnent l'écho, mais deux revues que nous connaissons bien. D'abord *l'Information Historique* : je vous signale les deux articles de M. Louis Marchal, Proviseur du Lycée Paul Valéry à Paris, parus en 1970 sous le titre « Fondement de l'enseignement de l'histoire ». Le second de ces articles (I.H. n° 5, 1970, pages 239-242) nous éloigne de nos thèmes de 6° et de 5° mais mérite que certaines idées soient citées : « Il faut avoir le courage des lacunes. Ceux qui ont écrit l'histoire ont choisi et laissé de côté une foule de choses. Pourquoi ceux qui l'enseignent ne s'engageraient-ils pas dans la même voie et pour les mêmes raisons ?

Dans chacun de ses segments, elle peut être pleine de sens et de vie. Il n'est pas nécessaire de prendre sous son regard tout le cours de l'histoire pour faire apparaître la continuité du devenir... » Nous avons également fait l'hypothèse que notre enseignement de l'histoire en 6° et en 5° comporte des lacunes bien que nous ayons opté pour des thèmes diachroniques « larges ».

M. Marchal évoque aussi le critère du choix des thèmes à traiter. « Ils relèvent eux aussi des systèmes de valeur des individus, des sociétés à un moment déterminé. En laisser l'initiative à chacun serait créer la confusion sur le plan national et balkaniser l'enseignement de l'histoire... » Nous avons de notre côté opté pour une concertation, pour des décisions prises collégalement lors des stages nationaux et applicables par tous les enseignants engagés dans ces recherches ; chacun dans les équipes expérimentales ne se décide pas pour tel ou tel thème qui lui plairait ; après une réflexion sérieuse, de nombreuses concertations et des débats très libres, vous avez choisi en 1970 les deux thèmes à expérimenter en classe de 6° en 1970-71. De même, vous vous déterminerez collégalement pour ceux que vous expérimenterez en 5° en 1971-72.

La revue de la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie, *Historiens et Géographes*, témoigne aussi de l'intérêt que tous les collègues portent à la recherche pédagogique. M. MACE de Caen parle d'une « expérience thématique et souhaite que l'I.P.N. en publie rapidement les conclusions » (Assemblée Générale de la Société — Janson de Sailly — 15 novembre 1970). J'avais publié un petit article dans le *Bulletin Historiens et Géographes* de la rentrée de 1970-71. M. Macé fait-il allusion à son contenu ou a-t-il eu par ailleurs connaissance de certains travaux des C.E.S. expérimentaux ? Notons enfin le vœu exprimé lors de cette même Assemblée Générale du 15 novembre 1970 : que le

Bulletin de la Société s'ouvre systématiquement aux expériences pédagogiques et plus, que par une « tribune » nouvelle : expériences d'équipes moyennes et non exceptionnelles des Lycées Pilotes. Dès le début de 1969, M. J.-M. D'Hoop avait accepté le principe de publier des articles concernant la recherche pédagogique, mais c'est en Tribune libre que l'ont été ceux que j'ai envoyés pour *Historiens et Géographes* (ils ont été très cordialement reçus et reproduits).

A propos de la phrase « expériences d'équipes moyennes et non exceptionnelles de Lycées Pilotes », je veux insister sur le caractère « moyen » de nos équipes et de nos expériences. Il n'y a pas de recrutement privilégié des professeurs, ni des élèves dans les C.E.S. expérimentaux ou chargés d'expérience. Les professeurs ont 1 heure de décharge de service, les chefs d'équipe en général 2, mais elles sont très rarement effectives si bien que les conditions de travail dans ces C.E.S. expérimentaux sont absolument les mêmes que dans le C.E.S. courant (mêmes lacunes de matériel, formation des maîtres variée et souvent insuffisante...) C'est la recherche elle-même qui a déjà métamorphosé les collègues habitués depuis quelques années à la concertation et au travail en équipe. Cet aspect de la recherche pédagogique est souvent sous-estimé : il apparaît indiscutable que tous les enseignants qui pratiquent un travail en équipe de concertation parviennent individuellement à améliorer considérablement leur enseignement.

*
**

Après cet historique de notre recherche et ces longues réflexions, je désirerais rappeler certaines conditions indispensables à la bonne marche des recherches et proposer un schéma d'organisation pour les travaux de ce stage national.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL DE LA RECHERCHE

A. Les conditions matérielles

Je ne reviendrai pas ici sur les questions d'horaire et d'emploi du temps. L'histoire expérimentale dispose en 6^e et en 5^e de 1 h 1/2 hebdomadaire conformément aux horaires officiels. Nous avons demandé que cette heure hebdomadaire et l'heure de quinzaine soient dans toute la mesure du possible placées dans l'emploi du temps *le matin* ; la majeure partie des Chefs d'Etablissements nous ont donné cette satisfaction dès 1970-71. Nous avons rappelé au stage national de recherche en étude des milieux géographiques comment il est souhaitable que les heures de sciences humaines soient *alignées* pour toutes les classes de 6^e d'une part et toutes les 5^e d'autre part (comme pour les disciplines instrumentales) *dans le cas d'établissements audio-visuels possédant*

un circuit intégré de télévision. Nos collègues, en effet, y utilisent la T.V., fabriquent des émissions, pratiquent des contrôles télévisés...

Par contre, dans les *C.E.S. non audio-visuels*, il est souhaitable que *les cours d'histoire ne soient pas alignés* et que nos collègues disposent au maximum des *salles spécialisées* qui devraient leur permettre d'utiliser à chaque heure — s'ils en ont le besoin — films 16 ou 8 mm, diapositives, croquis pour rétro-projecteurs... Il faudrait donc qu'à chaque heure de la journée il n'y ait pas plus de classes de sciences humaines que de salles spécialisées.

B. Les aspects pédagogiques

Jusqu'à 1970-71, l'expérience est restée ouverte. Aucun texte n'est venu codifier l'enseignement expérimental de l'histoire et aucun d'entre nous ne le souhaitait. Les décisions collégiales, qui font de cette expérience une recherche appliquée sur programme n'ont porté que sur deux points :

- accord de tous sur les thèmes diachroniques et tableaux synchroniques,
- décision de pratiquer un enseignement exclusivement sur documents.

Après cette pré-expérience de 1970-71, il semble souhaitable que les stagiaires se mettent d'accord sur des objectifs à atteindre et élaborent un *schéma pédagogique commun* pour la classe de 6^e d'une part et la 5^e d'autre part.

Les collègues de Sèvres ont obtenu l'autorisation de poursuite de recherche en 4^e et en 3^e (Renaissance 1815 en 4^e - 1815 à nos jours en 3^e). Il convient que les contenus réservés aux classes du cycle d'observation permettent, dans toute la mesure du possible, de structurer correctement, en fonction du développement génétique des élèves, l'évolution historique de l'Antiquité et du Moyen Age tout particulièrement puisque les programmes expérimentaux et officiels ne prévoient pas d'étudier ces deux périodes ultérieurement.

*
**

POURQUOI DES THEMES ?

1° Difficultés de l'enseignement de l'histoire conformément aux programmes actuels :

- notion d'évolution, perspective historique, difficiles à faire percevoir
- complexité des phénomènes, souvent abstraits et événementiels
- dispersion ; course au programme et donc difficulté pour méthodes actives

- inconvénient des coupures
Cette méthode ne répond pas aux besoins des enfants face aux apports des « *mass media* ».

2° Avantages des thèmes :

- mieux faire percevoir la localisation géographique et l'évolution historique (permettant entre autres de mieux utiliser les *mass media*).
- Particulièrement efficace si les premiers thèmes sont concrets, à portée de l'enfant.
- Permet de faire sentir comment le présent se rattache au passé. Avis favorable de psychologues, au départ : ne pas laisser un phénomène « en panne », qu'on ne retrouve plus.
- Permet de répondre de plus près aux intérêts et à la sensibilité de l'enfant, par le choix des thèmes les mieux adaptés.
- Le fait que les thèmes soient concrets et que nous fassions un choix permet un appui plus constant sur les documents.
- Thèmes permettent de centrer plus fortement l'enseignement ; ceci évite l'impression de dispersion.
- Possibilité (dans l'avenir) d'ouverture sur les mondes extra-européens.
- Avec la succession de thèmes, on revient sur des périodes déjà étudiées, mise en place progressive. Ce qui a été étudié ressort, mobilisé plusieurs fois et non oublié petit à petit.

Madame D. MORHANGE.

OBJECTIFS A RETENIR POUR L'EVALUATION EN FIN DE 6°

La Commission chargée de préparer le tableau des *objectifs à retenir* pour l'évaluation avait également reçu mission de définir le *contenu notionnel* des thèmes diachroniques et des tableaux synchroniques de 6°. Le manque de temps et l'ampleur du sujet n'ont pas permis de mener à bien cette analyse de contenu. Dans ces conditions, *les objectifs généraux seuls* ont pu être retenus pour l'évaluation à la fin de l'année scolaire 1970-71. Cependant, tous les documents qui servent de support aux questions ont trait à l'un ou à l'autre des thèmes étudiés en 6° pendant l'année : l'agriculture et les paysans, le commerce et les transports. Il en résulte que les réponses à plusieurs questions impliquent la connaissance de telle ou telle notion relative à ces thèmes ; mais l'assimilation de ces notions n'est pas testée en tant que telle. Le questionnaire d'évaluation à la fin de l'année scolaire 1971-72 devra bien entendu comprendre des épreuves spécifiques portant sur *le vocabulaire et les notions historiques*.

OBJECTIFS ET APTITUDES A TESTER	MOYENS	TYPES DE QUESTIONS	PERIODE HISTO- RIQUE
1. A. LOCALISATION DANS LE TEMPS			toutes périodes
a. Localisation ponctuelle	Placer des événements sur la ligne du temps.	Opérations (de repérage) N.D.L.R.	
b. Aptitude à or- donner chro- nologiquement	Classer dans l'ordre chronologique une liste présentée dans le désordre (événements suc- cessifs... Eventuellement quelques événements simultanés).	Classement	
c. Perception de la durée	Questions portant sur la durée relative de deux phénomènes ou de deux périodes.	Q.C.M. (1)	
1. B. LOCALISATION DANS L'ESPACE	Planisphère ou carte du monde antique.	Opérations (inscrire des noms sur la carte)	Antiquité
2. SENS DE L'OBSERVATION	Diapositive (si possible). Sinon dessin au trait.	Question ouverte avec critères de notation	Antiquité (Egypte)
3. ESPRIT CRITIQUE			
a. Sens de la rela- tivité et de la subjectivité	Deux textes relatant différemment le même évé- nement.	Q.C.M. Soulignement	Moyen Age
b. Sens de la va- leur historique du document	Deux dessins (deux photographies seraient pré- férables) : — l'un représentant des outils préhistoriques, — l'autre une scène imaginée.	Q.C.M.	Préhistoire

(1) Questions à choix multiples.

4. PERCEPTION D'UNE EVOLUTION HISTORIQUE	Série de documents ou courbe permettant de décrire une évolution (phases d'expansion, de stagnation, de régression).	Q.C.M. ou phrase à trous	Période moderne	
5. PERCEPTION DE L'EXISTENCE DE CIVILISATIONS DIFFERENTES	Dans des colonnes correspondant aux civilisations, classer les faits de civilisation.	Classement ou tableau à deux entrées	toutes périodes	
6. CAPACITE A DISCERNER DES RAPPORTS ENTRE LES FAITS EN CORRELATION	Courbes montrant l'évolution de plusieurs variables entre lesquelles existent des relations de causalité.	Q.C.M.	Période moderne	
7. CAPACITE D'ANALYSE	Texte à analyser.	Q.C.M. opérations (souligner)	Epoque contemporaine	
8. SENS DE LA PRECISION DANS L'EXPRESSION	Choisir dans une liste de mots les termes qui conviennent pour compléter un texte à trous. La liste devra comporter plus de mots qu'il n'en faut pour obliger les élèves à faire un choix entre des termes de sens voisins.	test à trous	Antiquité et Moyen Age	
9. A titre d'hypothèse de travail, il a été proposé de réfléchir à la possibilité d'introduire une épreuve portant sur l'évaluation de la <i>mémoire d'intégration</i> ¹ .				

¹ Les discussions ont montré, comme on pouvait s'y attendre, que cette notion était loin d'être parfaitement claire pour nous. Néanmoins, en raison de l'intérêt pour notre enseignement de cette faculté, distincte de la mémorisation purement mécanique des faits, une exploration et une élucidation de cette question devrait être menée, avec l'aide des psychologues, en vue de son introduction « à part entière » dans les épreuves d'évaluation ultérieures. Le rapporteur : M. LE BOEDEC.